

A pourvoir 1 poste de

Auxiliaire de puériculture (h/f)

Cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture de la filière médico-sociale – Catégorie C

**Au sein de la Direction de la Petite Enfance du Centre Communal
d'Action Sociale de la Ville de Caen – multi-accueil Venoux**

La DPE gère 13 multi accueils, 1 service d'accueil familial, 4 relais assistantes maternelles et un service d'info d'accueil petite enfance.

MISSION

Sous la responsabilité de la directrice du multi-accueil, l'auxiliaire de puériculture assure l'organisation, l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet de fonctionnement des structures et en soutien aux familles dans leur fonction parentale.

ACTIVITES**Accueil des enfants**

- Identification et respect des besoins (*affectif, physique et moteur*) de chaque enfant dans son individualité.
- Contribution à la socialisation du jeune enfant.
- Etablissement d'une relation de confiance avec les parents et communication avec la famille au quotidien.
- Prise en compte de la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement.
- Identification des signes de mal être physique et ou psychique de l'enfant et les transmettre à la responsable.
- Communication avec la famille au quotidien.

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants

- Aménagement des espaces de vie (*repos, repas, jeux...*) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement.
- Respect de la sécurité affective, psychique et physique des enfants.
- Réalisation des soins d'hygiène dans le respect du confort et de l'intimité de l'enfant
- Réponse aux besoins alimentaires et de sommeil de l'enfant.
- Capacité à prendre en charge seule un groupe d'enfants sur certaines plages horaires.

Aider à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie

- Aide à l'enfant dans son acquisition progressive des gestes et comportements autonomes (*autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice...*).
- Accompagnement de l'enfant dans une démarche éducative et de développement durable.
- Transmettre des règles de vivre ensemble et donner des limites sécurisantes aux enfants.

Participation à l'élaboration du projet d'établissement

- Participation active à la mise en œuvre du projet d'établissement et à la vie de la structure au travers des activités quotidiennes, rôle éducatif.
- Contribution au travail en équipe pluridisciplinaire par la transmission des informations, des observations et par la réflexion sur l'analyse des pratiques professionnelles.
- Travail sur la séparation, la socialisation et l'autonomie.

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

- Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.
- Avoir un grade du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture (titulaire ou inscrit(e) sur liste d'aptitude).
- Distinguer les différents stades du développement de l'enfant et de ses besoins fondamentaux.
- Identifier et signaler les enfants en souffrance
- Organiser et animer des jeux et des activités d'éveil.
- Avoir une attitude de tolérance et de respect des familles et des situations particulières.
- Avoir le sens du travail en équipe et une capacité à évoluer dans ses pratiques professionnelles.
- Etre en capacité de prendre des initiatives adaptées et de s'intégrer dans une nouvelle équipe.
- Faire preuve de dynamisme, d'écoute, de qualités relationnelles et de patience.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

- Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle.
- Horaires: entre 8h30 et 17h30

Les candidatures comprenant lettre de motivation et C.V doivent être adressées **avant le 26 MAI 2017**
à Monsieur le Président du CCAS de la Ville de Caen

Direction mutualisée des ressources humaines – 16 rue Rosa Parks – CS 52 700 – 14027 CAEN CEDEX 9

Le directeur général des services,


Christophe BELLEC